



Feuille d'information 58

Évaluation globale du soutien de projets PAC 2017-2022

Rapport intermédiaire 2021

Abstract

Cette feuille d'information résume les principales conclusions du rapport intermédiaire intitulé «Évaluation sommative du soutien de projets PAC 2017-2022» [1]. Entre 2017 et 2019, 129 projets qui promeuvent une alimentation équilibrée, une activité physique suffisante et la santé psychique chez les enfants, les adolescent-e-s et les personnes âgées ont été approuvés. La qualité, la réalisation des objectifs et l'orientation vers les impacts des projets soutenus sont évaluées de manière positive. La réalisation des objectifs de l'élément de soutien «innovation» est considérée comme étant insuffisante du fait que toutes les lacunes n'ont pas pu être comblées. En ce qui concerne les éléments de soutien «multiplication» et «soutien d'offres éprouvées», les objectifs sont en grande partie atteints. Le soutien de projets PAC est majoritairement connu, utilisé et accepté. Jusqu'à présent, l'intégration des projets soutenus dans les programmes d'action cantonaux (PAC) aboutit à des degrés divers. Les résultats du rapport intermédiaire indiquent que le soutien de projets PAC contribue d'ores et déjà considérablement à l'environnement national de promotion de la santé et pourrait à l'avenir y contribuer encore davantage grâce à des mesures ciblées.

1 Introduction

Promotion Santé Suisse est une fondation de droit privé soutenue par les cantons et les assureurs. Par sa stratégie pour les années 2019-2024, elle entend garantir, entre autres, que les cantons s'engagent efficacement en faveur de la santé psychique, d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique suffisante chez les enfants, les jeunes et les personnes âgées. La Fondation met donc en œuvre, en coopération avec les cantons, des programmes d'action cantonaux (PAC) en faveur des enfants, des adolescent-e-s et des personnes âgées dans les

domaines de l'alimentation/activité physique et de la santé psychique. Le soutien de projets PAC appuie les cantons en mettant à leur disposition pour les deux domaines thématiques et groupes cibles des projets efficaces et axés sur les besoins, pouvant être intégrés dans les programmes d'action cantonaux (figure 1).

Table des matières

1	Introduction	1
2	Résultats	3
3	Recommandations	5

[1] Kaplan, C., Laubereau, B. & Fässler, S. (2021). *Évaluation sommative du soutien de projets PAC 2017-2022. Rapport intermédiaire à l'attention de Promotion Santé Suisse*. Lucerne: Interface Politikstudien Forschung Beratung GmbH.

FIGURE 1

Les quatre modules PAC

	Alimentation et activité physique	Santé psychique
Enfants et adolescent-e-s	Module A	Module C
Personnes âgées	Module B	Module D

1.1 Comment fonctionne le soutien de projets PAC?

Le soutien de projets PAC se compose de trois volets (figure 2):

- L'élément de soutien **innovation** a pour but d'encourager les projets proposant de nouvelles solutions aux défis rencontrés dans le domaine de la santé.
- Les projets ayant fait leurs preuves dans l'élément de soutien innovation peuvent par la suite entrer dans le cadre de l'élément **multiplication**. Les responsables de projets peuvent également directement soumettre des projets pour l'élément de soutien multiplication. Cet élément de soutien vise à promouvoir la diffusion et l'intégration des projets dans les programmes d'action cantonaux.
- Dans le cadre du **soutien d'offres éprouvées**, la coordination nationale ou suprarégionale sur le long terme ainsi que le développement de la qualité des projets doivent être garantis.

Pour le soutien de projets PAC, il existe deux procédures de demande:

- **Procédure de demande réactive:** les éléments de soutien innovation et multiplication font l'objet d'un appel public à candidatures deux fois par an.

- **Procédure d'invitation proactive:** le soutien d'offres se base sur une procédure d'invitation dans laquelle les prestataires sont invité-e-s de manière ciblée à déposer un projet. En 2019, cinq priorités thématiques ont par ailleurs été soutenues de manière proactive.

Le soutien de projets PAC offre les prestations suivantes:

- **Prestations de base:** il s'agit de prestations liées aux projets qui sont fournies tout au long du processus de demande de soutien de projets PAC (phases de demande, de mise en œuvre et de valorisation). Concrètement, il s'agit de l'évaluation et de la sélection des demandes de projets, du soutien financier et de l'accompagnement technique des projets (prestations d'assurance qualité et de conseil) ainsi que des services de valorisation pour l'évaluation et la promotion des différents projets.
- **Prestations supérieures:** elles comprennent les prestations dans les domaines de la mise en réseau, du traitement des connaissances, des relations publiques et de la gestion des impacts, fournies indépendamment des projets individuels.

1.2 Quels sont le but et l'objet de l'évaluation?

Le soutien de projets PAC fait l'objet d'une évaluation externe entre 2017 et 2022 afin d'évaluer la réalisation des objectifs et les impacts. En outre, cette évaluation identifie et décrit les facteurs de réussite et les obstacles.

L'évaluation se déroule en deux étapes:

- En 2021 est établi le rapport intermédiaire, qui met l'accent sur l'adéquation des prestations et fournit de premières indications sur les impacts au niveau des projets, des cantons et de la société.
- Le rapport final suivra en 2023.

FIGURE 2

Éléments de soutien et processus de demande de soutien de projets PAC



L'évaluation est basée sur l'analyse de documents (reporting du soutien de projets PAC, enquête auprès des parties prenantes en 2019, rapports finaux de 28 projets), six entretiens avec des acteurs nationaux et cantonaux et un entretien avec l'équipe Développement des programmes de Promotion Santé Suisse. La Fondation a eu l'occasion de commenter les résultats intermédiaires de l'évaluation.

2 Résultats

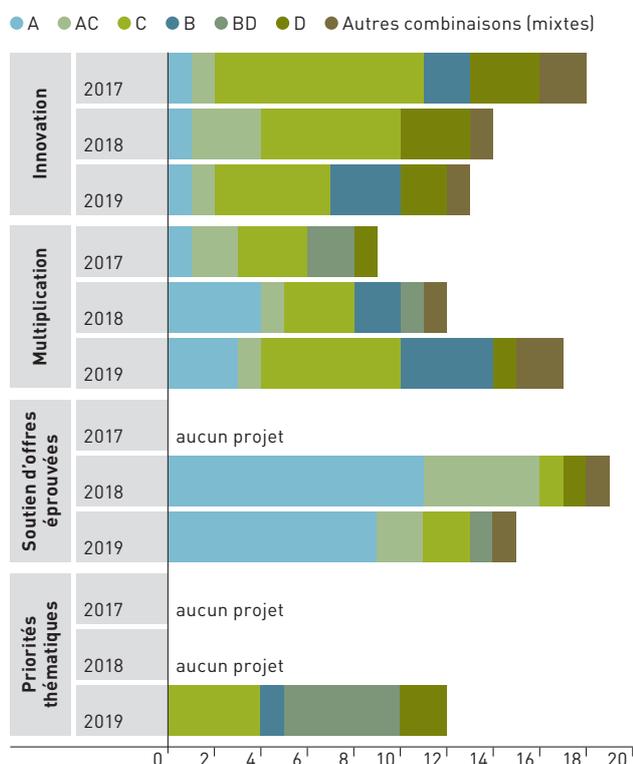
Les principales conclusions du rapport intermédiaire sont résumées ci-dessous (période d'observation 2017 à 2019):

2.1 Quels projets ont été soutenus?

129 projets ont été approuvés entre 2017 et 2019 (figure 3).

FIGURE 3

Nombre de projets soutenus entre 2017 et 2019 au fil des éléments de soutien et des modules A, B, C, D



Source: Reporting soutien de projets PAC 2017, 2018 et 2019.

Groupe cible «personnes âgées»: des projets dans les modules B et D nouvellement créés en 2017¹ ont été soutenus. Toutefois, la proportion de projets ayant pour cible le groupe «personnes âgées» pourrait être encore plus élevée, c'est pourquoi des priorités thématiques ont fait l'objet d'un appel à candidatures en 2019.

Groupe cible «enfants et adolescent-e-s»: deux développements sont d'ores et déjà identifiés. D'une part, des projets relatifs à la santé psychique des enfants et des adolescent-e-s (module C) ont été transférés de l'élément innovation à l'élément multiplication. D'autre part, la proportion de projets relatifs à l'alimentation/activité physique des enfants et des adolescent-e-s (module A) est en augmentation dans l'élément de soutien d'offres éprouvées, tout en continuant à être bien représentée dans l'élément de soutien multiplication.

Régions linguistiques: la majorité (78%) des projets sont mis en œuvre (exclusivement ou conjointement) en Suisse alémanique et 49% des projets sont mis en œuvre (exclusivement ou conjointement) en Suisse romande. La Suisse italienne est, quant à elle, sous-représentée avec 3%.

2.2 Comment évaluer les projets soutenus?

Pour évaluer la **qualité** des projets soutenus, Promotion Santé Suisse a défini dix critères de qualité². La qualité moyenne des projets soutenus est élevée. La qualité la plus faible est observée dans les trois critères «planification du projet», «évaluation et valorisation» et «innovation».

La **réalisation des objectifs** des projets est jugée, sur la base de l'auto-évaluation des responsables de projet, satisfaisante. 84% des objectifs visés sont donc en bonne voie. Les quotas se sont légèrement détériorés au fil des ans, mais se maintiennent à un niveau relativement élevé.

L'**orientation vers les impacts** des projets est jugée positive. Dans 64% de tous les projets approuvés entre 2017 et 2019 (54 sur 84), une évaluation est planifiée, mise en œuvre ou déjà terminée. Comme l'on pouvait s'y attendre, cette valeur est la plus élevée dans les priorités thématiques (100%) et le soutien d'offres éprouvées (95%), car une évaluation est requise pour ces éléments de soutien. C'est dans l'élément de soutien innovation que la part est la plus faible (32%).

¹ Module B: Alimentation et activité physique chez les personnes âgées; module D: santé psychique chez les personnes âgées.

² [Soutien de projets PAC \(2019\): critères d'exclusion et d'évaluation.](#)

2.3 Quel est le degré de réalisation des objectifs du soutien de projets dans les trois éléments de soutien?

Le degré de réalisation des objectifs au sein des éléments de soutien varie.

L'élément de soutien **innovation** vise à trouver de nouvelles solutions aux défis du domaine de la santé. Jusqu'à présent, le degré de réalisation de cet objectif est partiel car la procédure de demande ne peut combler que de manière insuffisante les lacunes identifiées. Promotion Santé Suisse intervient à cet effet depuis 2019 en invitant des prestataires de manière ciblée à soumettre des demandes de projets pour des priorités thématiques définies.

Dans l'élément de soutien **multiplication**, les projets qui ont le potentiel d'être étendus sont soutenus lorsqu'ils respectent les critères de qualité. Selon le reporting des responsables de projets de l'ensemble des projets de multiplication, en moyenne, 78 % des objectifs visés sont atteints – cette valeur étant jugée appropriée par l'équipe de l'évaluation.

L'élément **soutien d'offres éprouvées** vise à assurer une coordination et un développement de la qualité des interventions sur le long terme, aussi bien au niveau suprarégional qu'au niveau national. Cet objectif est globalement bien atteint, car des mesures visant à assurer la qualité et la continuité sont mises en œuvre dans la plupart des projets analysés. Il convient toutefois de relever que les projets examinés ne sont jusqu'ici pas tous parvenus à garantir un financement à long terme.

2.4 Comment évaluer l'impact auprès des cantons?

Un objectif stratégique important de Promotion Santé Suisse et du soutien de projets PAC est de mettre à disposition des cantons des projets efficaces, axés sur les besoins. Le degré de réalisation de cet objectif varie selon les modules:

- Étant donné que le soutien de projets PAC dans le module A est proposé depuis de nombreuses années, il n'est pas surprenant de constater qu'en 2019, la majorité des projets mis en œuvre dans les programmes d'action cantonaux bénéficient d'un soutien financier dans le cadre du soutien de projets PAC (34 %).
- Dans les modules C (16 %) et B (15 %), cette part est sensiblement plus faible et, dans le module D, elle n'est que de 6 %. Le soutien de projets PAC n'a en effet pas encore pu déployer tout son impact car le développement des projets nécessite du temps.

Les résultats du rapport intermédiaire indiquent que le soutien de projets PAC pourrait encore davantage répondre aux besoins des cantons, des ONG et des autres acteurs.

2.5 Comment évaluer l'impact sur la société?

À ce stade, les répercussions au niveau de la société ne peuvent pas être pleinement évaluées. Toutefois, les résultats de l'évaluation intermédiaire fournissent de premières indications.

Atteinte des groupes cibles: en 2019, les projets soutenus ont atteint un total d'environ 1,2 million d'enfants et d'adolescent-e-s, 15 000 personnes âgées et environ 500 000 multiplicateur-trice-s professionnel-le-s et privé-e-s.

Rôle du soutien de projets PAC: les résultats du rapport intermédiaire indiquent que le soutien de projets PAC contribue d'ores et déjà de manière importante à l'environnement national de promotion de la santé, en faisant progresser les thèmes et l'atteinte des groupes cibles de Promotion Santé Suisse. L'équipe chargée du développement des programmes remplit une fonction centrale de diffusion de l'information en disséminant les connaissances auprès des acteurs impliqués et en mettant les projets en lien les uns avec les autres.

2.6 Comment évaluer les prestations du soutien de projets PAC?

Notoriété: le soutien de projets PAC est connu des parties prenantes de Promotion Santé Suisse.

Utilisation: les prestations de base du soutien de projets PAC font l'objet d'une forte demande. Au total, 252 demandes de projets ont été soumises entre 2017 et 2019. Les journées de mise en réseau et les ateliers visant à élaborer des modèles d'impact sont très fréquentés. En revanche, le recours aux documents de base, libres d'accès, varie considérablement.

Acceptation: la majorité des parties prenantes sont satisfaites des prestations de base ainsi que des prestations supplémentaires. Dans certains cas, les différents processus de demande ne sont pas clairs pour les acteurs. Les critères d'exclusion et d'évaluation sont critiqués et certaines parties prenantes n'en ont pas connaissance.

3 Recommandations

Sur la base des résultats, l'équipe d'évaluation a formulé trois recommandations:

Recommandation 1: améliorer la communication avec les parties prenantes

Divers acteurs pensent qu'une plus grande transparence du processus de soutien de projets PAC est nécessaire. C'est pourquoi il convient d'améliorer la communication avec ces acteurs-là. Par exemple, le soutien de projets PAC devrait informer de façon encore plus transparente du moment et des raisons qui motivent le choix d'un processus de demande (procédure d'invitation ou de demande).

Recommandation 2: repenser l'élément de soutien innovation

Jusqu'à présent, l'élément de soutien innovation était assez vaste. Malgré le grand nombre de projets soutenus, des lacunes subsistent dans l'offre. Deux ajustements conceptuels de l'élément innovation sont donc recommandés: premièrement, il convient à l'avenir de davantage concentrer les efforts et de combler les lacunes de manière ciblée. Deuxièmement, il convient d'identifier le moment optimal pour capturer le potentiel de diffusion et d'impact d'un projet.

Recommandation 3: tenir davantage compte des besoins des cantons

Le soutien de projets PAC vise à mettre à disposition des cantons des projets axés sur les besoins. Afin de mieux répondre aux besoins des cantons à l'avenir, deux mesures sont recommandées. Premièrement, la coopération entre les équipes «soutien de projets PAC» et «PAC» devrait être plus largement institutionnalisée. Deuxièmement, il convient de clarifier dans quelle mesure la liste d'orientation doit être complétée ou adaptée.

Promotion Santé Suisse étudie la mise en œuvre de ces recommandations.

Impressum

Éditrice

Promotion Santé Suisse

Direction de projet Promotion Santé Suisse

Dr Sonja Kerr Stoffel, responsable de projet
Évaluation et Qualité

Auteurs

- Caroline Kaplan, Dr Birgit Laubereau et Sarah Fässler, Interface Politikstudien Forschung Beratung GmbH
- Dr Sonja Kerr Stoffel, Promotion Santé Suisse

Rapport d'évaluation

Kaplan, C., Laubereau, B. & Fässler, S. (2021). *Évaluation sommative du soutien de projets PAC 2017-2022. Rapport intermédiaire à l'attention de Promotion Santé Suisse*. Lucerne: Interface Politikstudien Forschung Beratung GmbH.

Rapport disponible sur demande.

Crédit photographique page de titre

© istockphoto

Série et numéro

Promotion Santé Suisse, feuille d'information 58

© Promotion Santé Suisse, mai 2021

Renseignements et informations

Promotion Santé Suisse
Wankdorfallée 5, CH-3014 Berne
Tél. +41 31 350 04 04, fax +41 31 368 17 00
office.bern@promotionsante.ch
www.promotionsante.ch/publications